



Niort, le 20 Février 2012

1. Liaisons :

Liaison écoles-collège :

- toujours balbutiant
- stage 1^{er} degré/second degré à l'initiative des IEN (travail sur l'école du socle)

Liaisons collèges-lycée :

- initiatives locales
- liaison disciplinaire

2. Le socle de compétences :

La validation des compétences doit se poursuivre au lycée. Démarche nouvelle pour les enseignants de lycée.

L'Accompagnement Personnalisé permet aux professeurs qui interviennent de s'y mettre afin de valider les items non validés (évaluation par compétences).

Un problème est soulevé : les élèves qui n'ont pas l'ensemble du Socle de validé mais qui obtiennent le DNB ont de fait le socle de validé. Or il apparait que les compétences n'ont pas été validées après. Il faut que les lycées vérifient individuellement le LPC.

M. Marchive confirme bien que le socle est acquis dès lors que l'élève a le DNB.

Le lycée de St Maixent a pu constater que certains élèves n'avaient pas le socle validé, puis ont été validés après obtention du DNB. En LP, certains sont incapables dire qui a le socle qui ne l'a pas

Les informations sont remontées par SCONET, qui s'avère efficace.

Il y a une différence entre les élèves de la voie générale et la voie professionnelle. Par exemple, au lycée P Guérin, en 2^{nde} générale 87 % des élèves ont le socle et seulement 27 % pour la 2^{nde} professionnelle.

Pour les collèges, il est important de renseigner les items pour les élèves de 4^{ème} qui partent en 3^e LP (3DP6). De même il faut transmettre les PPRE lors des passages 3^e –lycée.

M. MARCHIVE conseille de faire une fiche collège/lycée de ce qui n'est pas validé.

En ce qui concerne la remédiation, au lycée du Haut Val de Sèvre.

Il est important d'acquérir un « esprit » de validation des compétences. Il faut prévoir un temps de travail en commun et d'échange sur les pratiques. Ceci est à préférer aux informations sur le socle ou des messages descendants.

Les compétences se travaillent au lycée, par exemple au niveau des enseignements d'exploration, qui ne sont pas notés mais qui pour autant contribuent à l'orientation des élèves.

On constate qu'il y a irradiation sur les autres disciplines : la démarche est plus formative.

M. Marchive préconise que chaque collège se rapproche du lycée de secteur, pour que mes enseignants s'entraident, partagent leur expérience. Il peut y avoir un rôle d'accompagnement – concertation pour communiquer et échanger. Les établissements doivent leur donner les moyens de se rencontrer.

M. Marchive rappelle qu'il est important de les faire travailler sur cette thématique, plutôt que d'avoir une image descendante.

On peut penser à un temps d'échange (collège – collège, écoles-collège -collège – lycée) sur le secteur de recrutement en invitant l'IEN et l'IPR référent avec des enseignants ; le stage serait organisé selon 2 temps : travail en équipe disciplinaire et retour en plénière.

Certains exemples sont cités et détaillés.

- **La Mothe – Saint Maixent**
 - monter une liaison collège/lycée
 - disciplines fondamentales se réunissent : les matières évaluées au DNB, le français, les maths, l'histoire
 - l'élève de 3^e qui vient suit des cours au lycée
 - échange de services

- **Frontenay Rohan Rohan**

- les professeurs de latin de Frontenay ont rencontré les professeurs de latin du lycée de la Venise Verte – échange

Le LPC doit être un véritable outil pour les élèves et les parents et utilisé par les établissements et les équipes.

Des questions récurrentes reviennent comme la note et l'évaluation par compétence, ce qui est encore vu comme un frein.

Rappel : si un établissement souhaite se lancer dans une expérimentation comme la classe sans note, il faut faire une demande (art 34)

La communication aux familles reste un point particulier mis en œuvre de manière différente selon les établissements.

Prochaine réunion le jeudi 19 avril, au lycée Paul Guérin pour échanger sur ce qui a pu être mis en place.